

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3774 - Jeudi 10 Décembre 2020 - Prix : 200 Fc

INVESTISSEMENT

Mouhsine farm met la clé sous le paillasson



Omar Mhoussine.

CHRONIQUE NUMÉRIQUE

Parlons numérique

On entend parler du numérique partout, sans savoir exactement ce qui se cache derrière ce terme. Certains l'emploient pour faire référence à l'informatique, comme si c'était le mot nouveau pour le désigner et ça serait un peu réducteur. Dans cette chronique, je vais m'employer à définir quelques bases à connaître, et qui nous faciliteront la compréhension du Numérique et favoriseront peut-être notre virage numérique. Ici, nous voulons nous adresser à un public large. Nous parlerons donc parfois du béaba et d'autres fois de technique avec ou sans intervention d'autres professionnels.

Parler du numérique, fait penser à l'informatique, mais globalement il s'agit aussi des télécommunications (téléphone, radio, télévision, ordinateur) et

Internet. Le numérique rythme nos journées. Le smartphone est devenu l'outil indispensable et les réseaux sociaux, aussi personnels que professionnels, facilitent nos communications. Nous avons adopté de nouveaux modes de vie, qui impliquent des nouveaux usages qui génèrent des masses énormes de données (informations) qu'il faut être capable de traiter.

Si le numérique influe sur nos activités, et change notre façon de comprendre et de concevoir notre monde, il est omniprésent et transversale à toutes les activités. Avec le numérique rien ne se perd, tout se transforme et de nombreuses choses se créent, comme pour paraphraser Lavoisier. D'ailleurs, chez nous on entend parler ces derniers temps de « la transformation numérique enclenchée », des « Comores, une société du numérique à l'horizon 2028 ». Ces grandes annonces se

réaliseront dans certaines conditions : que si l'administration et la population soient outillées techniquement et que le pays renforce son capital humain dans le numérique. Cela passe aussi par des débats poussés, et par l'essor d'une intelligentsia du numérique.

Ne soyez pas étonnés si vous entendez parler de « Digital », c'est le penchant anglais du "Numérique" et comme l'anglais est partout où l'on s'attarde, dans les moindres recoins du monde (même chez les francophones) on entendra plus parler de digital que de numérique. Cette première définition posée, arrêtons-nous là et retenons que le numérique est transversal à tous les métiers et surtout qu'il s'agit d'un ensemble d'éléments et de disciplines.

Youssef Abdoul-Madjid,
Coordinateur Espace Coworking
Comor'Lab



Youssef Abdoul-Madjid.

LITTÉRATURE

“Lire ça fait grandir”

Les 3 Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) de Mohéli se sont réunis ce dimanche au centre de Salamani pour un échange d'expérience sur les activités culturelles.

C'est sous le thème “lire ça fait grandir” que le CLAC de Nioumachoi, celui de Djoiezi et celui de Salamani se sont rencontrés pour d'abord faire connaissance,

partager l'expérience entre les adhérents et donner du goût à la lecture. « Il fallait apprivoiser nos jeunes lecteurs, leur apprendre à se servir de ce bel outil qui est le livre et ainsi tirer profit

des œuvres proposées », explique Ben Ymam Bacar, responsable du livre et de la lecture au niveau de ces CLAC.

Des exposés sur des œuvres bien choisies, théâtres, lectures, dictées et des contes ont été programmés à ce grand rendez-vous

culturel. Parmi les œuvres proposées, celle de Salim Hatub où un extrait de son œuvre « Le sang de l'obéissance » a été exploitée dans la partie conte.

Riwad



Communiqué

La La SONELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle, qu'une opération de recouvrement des impayées (les factures impayées et les amendes quelque soit sa nature) sont en cours. Nos équipes technico-commerciales sont déployées dans toutes les régions de l'Île.

Nous prions les clients de se présenter de leur paiement, afin d'éviter les coupures systématiques qui seront menées à partir du 09 décembre 2020, pour non paiement.

La Gazette des Comores
BP 2216 Morani – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Morani le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

INVESTISSEMENT

Mouhsine farm met la clé sous le paillason

L'homme d'affaires Omar Mouhsine annonce l'arrêt des activités agricoles et avicoles de sa société Mouhsine farm. Le patron de l'hôtel Karthala et de la société Mouhsine chips justifie sa décision par un manque à gagner énorme.

Connu dans le monde des affaires comme étant un des grands entrepreneurs de la place, le patron de Mouhsine Farm, Omar Mouhsine, jette l'éponge.

C'est dans un long communiqué publié hier mercredi qu'il a annoncé, avec « une immense boule au ventre et beaucoup d'amertume », sa décision. « Nous avons d'ores et déjà, bien sûr avec résignation et beaucoup de regrets, été contraints de renvoyer au chômage technique, plus de 67 ouvriers de notre ferme », regrette-t-il en amont.

Durement touchée par le cyclone Kenneth en avril 2019, la société Mouhsine Farm a su se maintenir à

flot grâce à l'aide de l'État et de la Banque Mondiale mais comme le souligne-t-il, « les causes de cette fermeture sont multiples » car rappelle-t-il « l'adversité est diffuse, des charges exorbitantes en passant par une conjoncture des plus hostiles ».

« Il arrive à un moment où la raison doit se rendre à l'évidence et la capacité humaine trouve ses limites », poursuit-il, comme pour dire qu'il est à bout de souffle. Malgré son investissement énorme d'un montant

de plus de 400 millions de nos francs et l'apport des 120 millions KMF de l'État et de la Banque Mondiale, le patron de Mouhsine Farm n'a pas pu recouvrer les charges qui pèsent sur sa société. Selon lui, cette enveloppe était loin d'être conséquente : « ce fut loin de combler les énormes pertes subies ».

« Le moment me semble-t-il, s'impose pour mettre le coup d'arrêt afin de m'épargner, à moi-même ainsi qu'à ceux qui me sont chers,

une ruine financière totale que je pourrais regretter tout le restant de ma vie, si je m'entête dans cette hostilité », estime-t-il. Malgré tout, Omar Mouhsine ne compte pas croiser les bras pour autant. Patron de la société Mouhsine Chips et de l'hôtel Karthala, il promet de reprendre du service mais juge que « pour l'instant » il doit prendre du repos qu'il estime « mérité ».

A.O Yazid

RÉHABILITATION DE LA RN2

5 milliards KMF pour le financement de la tranche conditionnelle (Mitsoudje-Panda)

La société de construction Eiffage est en train de finir la tranche ferme (Moroni-Mitsoudje) qui sera livrée en janvier prochain. Le ministre de l'aménagement du territoire annonce que la tranche conditionnelle sera financée par la Banque Africaine de Développement et le gouvernement comorien à hauteur de 5 milliards.

La société EIFFAGE est à quelques jours de finir la tranche ferme (Moroni-Mitsoudje). Selon le premier contrat, le chantier devait couvrir le tracé de Moroni jusqu'à Foubouni. Mais avec le retrait de l'Union européenne sur l'ordre des financements, les travaux ont pris du retard jusqu'au moment où la Banque Africaine de Développement (BAD) a décidé de financer une partie des travaux. Un

appui certes crucial pour la poursuite des travaux mais qui a subdivisé le chantier lancé par Eiffage depuis 2018, en deux tranches en 2019 : la tranche ferme (Moroni-Mitsoudje) et la tranche conditionnelle (Mitsoudje-Panda).

Joint au téléphone ce 9 décembre, le ministre de l'aménagement du territoire Afraitane Yssoufa confirme que c'est encore la Banque Africaine de Développement (BAD) qui financera avec le gouvernement la tranche conditionnelle de l'ordre de 5 milliards 400 millions kmf. « On attend juste la mise en vigueur du prêt. C'est-à-dire que les législateurs fassent leur travail concernant cette tranche pour que le président promulgue la loi. Et les travaux ne sauraient démarre qu'en janvier après mise en vigueur de la loi, toujours avec la société Eiffage », précise le ministre.



Selon ce dernier, le gouvernement a déjà mobilisé les 5 milliards 400 millions kmf et qu'il ne reste plus qu'à procéder sur quelques formalités avec la société Eiffage pour

que la tranche conditionnelle soit enfin officialisée. Pour rappel, le 14 octobre dernier, le directeur général des routes, Saïd Houssein Aboubacar avait montré que la tran-

che conditionnelle concernera Mitsoudje-Panda au lieu de Mitsoudje-Foubouni.

Kamal Gamal

ÉLECTIONS UCCIA :

Reprise du processus sous peu

Prévues pour le 25 novembre dernier, les élections de la chambre de commerce ont été reportées sine die à cause des innombrables irrégularités qui allaient à coup sûr entacher le scrutin. Selon le secrétaire général de l'UCCIA, aucune date ne pourra être annoncée avant que l'huissier mandaté par la justice ne termine sa mission de vérification des listes. Laquelle mission est arrivée à terme. Ou presque...

Deux semaines depuis que le processus électoral de la Chambre de commerce a été suspendu par le ministère de tutelle. Jusqu'à ce jour, aucune date n'a été arrêtée par l'autorité compétente, en l'occurrence le ministère de l'économie. D'après Soibrou E-dine Mohamed, président sortant de la Ccia Ngazidja, il attend la décision du juge du contentieux électo-

ral avant toute décision relative à la reprise du processus. « L'huissier travaille toujours sur les dossiers. Normalement, son travail doit se terminer aujourd'hui mercredi (hier, Ndlr) pour ensuite rendre compte au

juge, jeudi. Une fois la décision prononcée, nous pourrions parler d'élections. Toutefois, si d'ici la fin de la semaine nous n'avons pas de réponse de nos autorités, nous comptons faire un point sur la situa-

tion à travers la presse », souligne-t-il.

Pour rappel, le 28 novembre, le juge a rendu son verdict final au sujet du bras de fer qui opposait des candidats, relatif à la liste des électeurs. Il a jugé incompétent le président du tribunal de commerce. Et suite à une requête déposée par la liste de Richard Kamoula, il a disqualifié Ali Idjihad et Madouhouli Mohamed, deux membres de la liste de Chamssoudine Ahmed, patron des établissements Nassib qui, par solidarité, a fini par se désister avec l'ensemble de ses coéquipiers.

Dans cette même décision, le juge a mandaté un huissier de justice pour vérifier les listes. Ce dernier est chargé par le juge de vérifier que les dossiers des membres inscrits sur la liste provisoire des électeurs de la Ccia Ngazidja sont bien conformes aux règles du jeu. Par exemple le registre de commerce,

patente 2020 et reçu de paiement des frais d'adhésion. Et s'il constate des dossiers incomplets, il sera de son devoir de retirer les concernés de la liste définitive des électeurs qu'il transmettra par la suite au juge pour homologation.

Interrogé par nos soins, le secrétaire général de l'Uccia, Housni Mohamed Abdou affirme que l'huissier est en cours de finalisation de sa mission de vérification des listes des électeurs de la Ccia Ngazidja. « Une fois qu'il aura fini, l'Uccia et le ministère de l'économie pourraient convenir d'une date dont la plus proche devra être fixée 10 jours après affichage des listes définitives des électeurs et des candidats », annonce-t-il.

Andjouza Abouheir



Housni Mohamed Abdou SG de l'UCCIA. (Photo d'archive)

ALLIANCE MONDIALE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Restitution de l'évaluation finale du programme Comores

Hier mercredi s'est tenu à la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF) un atelier de restitution de l'évaluation finale du programme AMCC-Comores. Pour rappel ce programme a été lancé en juillet 2014 avec l'appui de l'Union Européenne pour une durée 4 ans et demi de mise en œuvre opérationnelle et un budget total de 1,5 milliards de francs comoriens.

L'objectif global du programme AMCC-Comores était de contribuer aux efforts du pays en matière de développement et de lutte contre la pauvreté à travers un renforcement de la résilience du pays au changement climatique avec l'objectif spécifique d'améliorer la prise en compte du changement climatique par les acteurs nationaux et locaux, dans les stratégies, projets et mécanismes de planification, coordination et suivi. La mise en œuvre opérationnelle s'est achevée en janvier 2018. C'est dans ce contexte, qu'une mission d'évaluation des résultats et de l'impact a été lancée en octobre 2020.

À l'issue de cet exercice, la Direction Générale de l'Environnement a jugé opportun

d'inviter les partenaires à la restitution de la mission d'évaluation afin de tirer ensemble les leçons de ce projet pour améliorer la mise en œuvre des programmes en cours et à venir dans le domaine de l'Environnement, du Changement climatique et des subventions aux organisations de la société civile.

Les résultats attendus étaient que les mécanismes et les outils de gestion de données, de capitalisation et de diffusion des informations sur le changement climatique soient opérationnels et partagés entre principaux acteurs. Que les capacités des acteurs clés soient renforcées et l'intégration du changement climatique est améliorée dans les stratégies gouvernementales et les processus nationaux de planification, coordination et suivi des actions de développement. Le dernier résultat avait trait à la mise en œuvre d'actions pilotes locales dans leur résilience vis à vis du changement climatique et que les conditions de vie des populations vulnérables sont améliorées.

Dans ses conclusions la mission d'évaluation a estimé qu'au niveau des enseignements tirés il est indispensable d'avoir un bon pilotage notamment sur la planification stratégique, la maîtrise des procédures par tous les acteurs et le



Participants restitution évaluation finale AMCC.

lancement des contrats surtout pour un programme complexe comme l'AMCC.

Ils ont aussi rappelé que chaque investissement dans l'action demande aussi un investissement considérable dans son suivi. Ils ont noté que le caractère intersectoriel du changement climatique est bien connu, mais très peu pris en compte. Cependant leur souci de porter l'encrage institutionnel de la Dgef vers un niveau plus haut ne pourra résoudre cette équation tant que le renforcement de la Dgef n'est pas effectif.

En termes de valeur ajoutée, les

résultats ont été très satisfaisants pour la mission dans la mesure où c'est le seul programme ayant comme objectif les photos aériennes de haute résolution et l'actualisation de la cartographie de base et de la cartographie liée au CC. Cela pourra pallier à l'absence de données fiables, actualisées et d'accès facile. Même s'ils ont noté très peu de capitalisation des études effectuées par les différents projets, ce qui conduit à un manque de coordination et de valorisation des documents stratégiques, ce qui est un défi majeur pour le pays.

Par ailleurs, il y a eu un renfor-

cement de la gouvernance locale par le renforcement des capacités notamment avec les appels à candidatures proposés aux associations sur une variété des problématiques pertinentes du CC. La grande question qui est posée à chaque fin de projet, reste le relai qui doit être pris par les départements concernés. Malheureusement cela risque de perdurer tant ces derniers sont réduits en peau de chagrin par manque de recrutements pour les étoffer.

Mmagaza



SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N° COI/GCCA/AMI/2020/00

PROJET : FED/2019/411-412 INTRA ACP AMCC+ COI

RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE SERVICES D'INTERPRETATION ET DE TRADUCTION SIMULTANEEES EN APPUI A LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMME D'ACTIVITES DE LA COI

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) a reçu un financement de l'Union Européenne afin de couvrir le coût du Projet « Renforcement des capacités de la Commission de l'Océan Indien, des îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien et de Zanzibar en matière de négociations sur le climat et de préparation à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le changement climatique », et à l'intention d'utiliser une partie des sommes au titre de ce financement pour financer les services relatifs au « Recrutement d'une société de services d'interprétation et de traduction simultanées pour la mise en œuvre des activités du projet. »

2. Les services prévus au titre de ce contrat sont de fournir des services d'interprétation et des équipements d'interprétation pour des réunions / séminaires / ateliers et conférences que la COI organisés entre janvier au décembre 2021, renouvelable pour une période similaire (un an) après évaluation des prestations.

3. La Commission de l'Océan Indien invite les firmes ou entreprises à soumettre leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont quali-

fiés pour réaliser les prestations :

a. Expérience pertinente et expérience avérée de la prestation de services d'interprétation de l'anglais vers le français et portugais et vice versa (une lettre de recommandations des clients concernés sera un atout)

b. Au moins trois (3) ans de travail d'interprétation progressive de l'anglais vers le français et portugais et vice versa avec le gouvernement et / ou des organisations régionales/ internationales telles que les bailleurs de fonds (UE, AFD, Système des Nations Unies, Banque Mondiale, BAD et autres), les ONG internationales et la société civile

c. Possession des équipements d'interprétation adéquat et de qualité

d. Possession d'une équipe dynamique des ressources humaine.

e. Ayant la capacité à faire l'interprétation simultanée à distance

4. Les firmes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionné ci-des-

sous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8h30mn à 16h30mn.

5. Les expressions d'intérêt composées des dossiers ci-après : (i) d'une lettre de présentation de la firme, (ii) d'un portfolio détaillant les activités entreprises (iii) ainsi qu'une offre technique résumant la compréhension de la mission ainsi d'un cout estimatif pour un atelier en présentielle et ou en virtuelle. Les dossiers afférents doivent être déposées ou envoyés par mail à l'adresse mentionnée ci-dessous et au plus tard le **26 décembre à 16 heures (heure de Maurice)** avec la mention « **Projet Intra ACP GCCA+ COI Recrutement d'une société de services d'interprétation et de traduction simultanées** »

Commission de l'Océan Indien, Secrétariat Général de la COI
Blue Tower, 3ème étage, Rue de l'Institut, Ebène, Maurice
Tél : (230) 402 6100, Fax : (230) 465 6303
E-mail : innocent.miada@coi-ioc.org ;
gina.bonne@coi-ioc.org ; pascal.rakoto@coi-ioc.org

Ebène, Ile Maurice, le

SOCIÉTÉ

Moroni redynamise la culture et le sport pour promouvoir l'éducation des jeunes

La délinquance juvénile, véritable calamité sociale, préoccupe la mairie de Moroni. Des actions culturelles, sportives et socio-éducatives sont développées dans les quartiers pour éradiquer le fléau, et protéger les jeunes. Cette préoccupation est l'œuvre du 1er adjoint Momo et de son collaborateur Athoumani Yahaya. Dans le sport, cinq disciplines focalisent l'attention de la mairie et des parents. En conférence de presse tenue à Moroni, Athoumani expose leur plan d'action.

La délinquance juvénile est l'un des fléaux qui rongent les sociétés en général, l'environnement comorien en particulier. La promotion de l'éducation et la multiplication des campagnes de sensibilisation par la culture et le sport, principales armes de protection des jeunes, préoccupent Mohamed Abdallah Mohamed Soiféine, 1er adjoint de la Mairie de Moroni. En conférence de presse, son collaborateur Athoumani Yahaya, a fait part du plan d'action développé par la commune de la capitale en vue de prévenir et d'éra-

diquer les dangers qui détruisent l'avenir des jeunes.

Avant l'état d'urgence sanitaire aux Comores, la mairie de Moroni avait déjà entrepris des actions saluaires de sensibilisation et de mobilisation des jeunes des quartiers. « La lutte contre la violence perpétrée sur nos jeunes nous préoccupe amplement. Le nettoyage collectif de la capitale par les jeunes, la promotion de la culture par le festival des communes, et la pratique du sport par l'organisation des mini tournois de football catégorisés ont produit un effet positif. Les parents en sont reconnaissants », explique l'émissaire du 1er adjoint.

Dans le sport, l'encadrement des jeunes, filles et garçons, au niveau des quartiers est scindé en tranches d'âges : 5 à 7 ans, 8 à 11 ans, 12 à 13 ans, 14 à 15 ans, et 16 à 17 ans. Pour l'heure, les disciplines sportives privilégiées sont l'athlétisme, le basket-ball, le football, le handball, le volley-ball. « A la demande de la délégation réunionnaise, venue dans l'Archipel pour former les élus, nous avons intégré la boxe. Je crois qu'une association similaire (Africa Klor), opérant à la Réunion sera

Le conférencier, Yahaya Athoumani.jpg



disponible pour soutenir nos efforts et accompagner nos actions », informe le conférencier. Il enchaîne : « Les disciplines sportives, collectives et individuelles, seront gérées par des techniciens formés, disponibles et bénévoles ».

Toute nuance gardée, dans chaque quartier de Moroni, opèrent des associations, chargées des animations culturelles, sportives et socio-éducatives. Elles seraient en contact permanent avec les parents des jeunes. Les finales des minis

tournois du football auront lieu dès que la menace pandémique du coronavirus s'apaise. Elles auront lieu au mythique stade Ajao. Au menu, cinq face-à-face déterminant et fraternels. « Nous encourageons le plaisir de jouer en groupe, les échanges et la promotion de la concentration et des efforts. La victoire, c'est secondaire », insiste le chargé des actions sportives de la Mairie de Moroni.

Le calendrier de ces duels inter-quartiers est fixé comme suit : Djomani # Mbuzini (8 à 11 ans), Mtsangani # Mboueni (12 à 13 ans), Coulée # Mtsanagani (14 à 15 ans), et Dawedju # Irungudjani (16 à 17 ans). « Ces efforts sont destinés à promouvoir l'éducation par le sport et la culture, et la lutte contre la violence, donc à protéger les jeunes de tout dérapage psychologique et physique. Tout se passe bien. Je remercie la hiérarchie pour sa vive implication et les parents pour l'attention et la confiance qu'ils font preuve », exprime Athoumani Yahaya.

BM Gondet

FEDERATION DE FOOTBALL DES COMORES

الاتحاد القمري لكرة القدم

BP 798 - Tel : 763 26 66 Fax : 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : sg@fedcomfoot.com www.fedcomfoot.com

SECRETARIAT GENERAL

REF N° 2020-1145/FFC/SO

Moroni, le 07 Décembre 2020.

Note circulaire
Relative à l'élection
du Président et des membres du Comité Exécutif
de la Fédération de Football des Comores

Après le processus électoral au niveau des Liges de Ngazidja, Ndzouani et Mwali, achevé par les élections des Présidents et des membres des bureaux exécutifs des Liges, le 29 novembre 2020 dernier, la Fédération de Football des Comores porte à la connaissance des potentiels candidats à l'élection du Président et des membres du Comité Exécutif, que les dossiers de candidature à ladite élection sont à retirer à partir du 08 Décembre à 09:00 auprès du Secrétaire Général de la Fédération de Football des Comores.

Ils devront être remis auprès de cette même instance au plus tard le 21 Décembre à 17:00, date et heure limites de rigueur.

La présente note qui prend effet à compter de sa date de signature sera publiée et diffusée partout où besoin sera.

Le Secrétaire Général


Djamaledine ALIFEINI

cc.

- FIFA
- CAF
- Ministère des Sports

FEDERATION DE FOOTBALL DES COMORES

الاتحاد القمري لكرة القدم

BP 798 - Tel : 763 26 66 Fax : 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : sg@fedcomfoot.com www.fedcomfoot.com

Élection du Président et de l'Exécutif de la FFC, Janvier 2021

Date (période)	Activités programmées
Du 08 au 21 décembre 2020	Retrait et dépôt de candidatures
Du 21 décembre 2020 au 04 janvier 2021	Examen des candidatures
05 janvier 2021	Délibération provisoire sur les candidatures
Du 06 au 08 janvier 2021	Dépôt de recours
Du 09 au 12 janvier 2021	Examen de recours
13 janvier 2021	Publication de la liste définitive des candidatures
Du 14 au 28 janvier 2021	Campagne électorale
Samedi 30 janvier 2021	Élection du Président et des membres du Comité Exécutif et proclamation des résultats
Du 1 ^{er} au 03 février 2021	Dépôt des recours
Du 04 au 07 février 2021	Examen des recours
08 février 2021	Proclamation des résultats des élections
15 février 2021	Passation de service

Secrétariat Général de la FFC

HOMMAGE / DISPARITION DE SAID HASSANE SAID HACHIM

Un homme d'esprit, un sage, une conscience incomparable

On prend toujours un risque en affirmant qu'une personne incarne l'exceptionnalité dès lors qu'il s'agit de la perfection de son comportement d'être humain dans ses relations, dans le besoin permanent pour son pays d'institutions garantes d'une société démocratique, exemplaire dans la gestion du bien commun, conférant à l'incarnation de la citoyenneté, à la pratique de la justice et de la solidarité le statut de valeurs inséparables de l'essentiel d'une société juste, attachée au respect de l'intérêt collectif.

Said Hassane, l'exemplarité incarnée

Said Hassane Said Hachim a toujours incarné ces grandes valeurs, il en a même été la personnification dans sa vie, prêchant inlassablement l'exemplarité des dirigeants, offrant à tous, dans un contexte miné par la soif de l'enrichissement personnel, la corruption « institutionnalisée », l'exemple d'un mode de vie exempt de toute transgression susceptible d'assimilation aux déviations élevées en culture politique. Et pourtant l'homme a exercé les plus hautes fonctions : parlementaire, gouverneur détenteur d'une autorité étendue quand Ahmed Abdallah est revenu au Pouvoir, ambassadeur à Paris, plusieurs fois ministre, dont le portefeuille de ministre d'état, responsable des affaires étrangères, sous Djohar. Ce sont là de hautes fonctions qui ont fait de certains des hommes riches, honteusement très riches. Said Hassane n'a pas été de cette « race » là.

C'était un homme bon. Jamais, durant nos longues années d'amitié, de fraternité même (le mot n'est pas abusif), je ne l'ai entendu, dans nos échanges, insulter un adversaire politique. Les faits de corruption, les déviations de toutes sortes, il les dénonçait, en analysait publiquement les conséquences malheureuses sans jamais prononcer les noms des coupables.

Avait-il à le faire, les coupables de ces méfaits étalant au grand jour les villas construites en quelques semaines, les belles voitures dont les prix équivalent à des dizaines d'années de leurs salaires.

Said Hassane souffrait de tout ce qui accable notre pays. Il ne pouvait accepter comme fatalité cette permanence de l'irrationnel, cette propension des élites – aujourd'hui nombreuses, diplômées, dans le déni de l'intérêt collectif. Bien sûr que Said Hassane, homme pénétré de la foi islamique, intégrait le fait que tout ce qui arrive dans la vie relève de la Toute Puissance divine. Mais, comme tous les avertis, il savait que cette même Puissance divine confère à l'homme des capacités de discernement, d'élévation et de vision susceptibles de lui faire prendre conscience de ses responsabilités et d'œuvrer pour l'intérêt général. Tout comme le même être humain, aux Comores, comme ailleurs, est capable des pires conduites. C'est là toute la complexité de la nature humaine. C'est dans cette dualité que se forment l'honnêteté, les attitudes citoyennes, les natures vouées aux causes d'intérêt collectif, comme celles, malheureusement, de la gabegie et de la déconstruction. Celles-là mêmes qu'inlassablement Said Hassane raisonnait, faute d'alternative pour des sanctions légitimes. Certes bien de pays vivent les mêmes aberrations que celles dont nous souffrons, toutefois notre cas, qui survit à toutes nos alternances, amenant même les bonnes volontés à se soumettre à la logique du tragique, autorise peu d'espoir.

Un homme épris de culture, inlassable lecteur de livres d'Histoire et de biographie d'Hommes célèbres, dont le Général De Gaulle

Nous débattions régulièrement de la politique, de celle du pays, mais souvent nous

débordions par des points de vue divergents, parfois convergents, sur telle ou telle gouvernance dans des pays occidentaux ou des empires coloniaux. J'avoue que je me sentais presque ignorant dans l'évocation des faits marquants de toute la période allant des années cinquante aux deux mandats de Chirac. Said Hassane lisait énormément : des ouvrages du général de GAULLE, dont il restituait aisément des citations, également des livres d'histoire sur des périodes marquantes d'autres pays, des biographies de personnalités célèbres, et parfois des romans dont les noms des auteurs et les thèmes développés lui étaient révélés dans la presse ou dans des conversations avec d'autres personnes. Quand on arrivait pour lui rendre visite, il n'avait jamais les mains vides : souvent c'était le Coran, ou tout autre livre qui suscitait son intérêt.

Un état des lieux consubstantiel à l'esprit obtus et au nombrilisme politique des acteurs « face à face », un ami qu'on laisse privé de liberté, malgré des efforts vains pour la lui faire retrouver

Said Hassane ne manifestait aucune virulence dans l'évocation de la gouvernance actuelle du pays. « L'illégitimité, l'illégalité, les fraudes massives ayant caractérisé les différentes élections » afférentes au régime actuel, qui s'élèvent, selon l'Opposition, contre toute approche favorable à l'appel du régime en place pour l'unité nationale, alimentaient parfois, sans acrimonie ni anathème pour un camp ou l'autre, nos échanges. Tous les acteurs en scène ont leurs responsabilités, me semblaient traduire ses réflexions, même si l'on comprenait, qu'en substance, tout Pouvoir, parce qu'il exerce le pouvoir, et dispose de beaucoup d'atouts, est responsable de l'incapacité à mettre fin à un conflit sociopolitique qui exacerbe les divisions et menace l'unité nationale.

Absent durant les échéances électorales à l'origine de la division actuelle du pays, je n'ai pas vécu le soutien apporté au candidat Azali par Sambi, dont Said Hassane aurait été l'artisan principal. Je dis « aurait été » car je n'ai jamais demandé à l'intéressé de me le confirmer, et lui-même n'en a jamais parlé devant moi, alors que parfois nous échangeons sur des faits inhérents au même contexte politico-temporel. Avait-il la même gêne que moi d'introduire une discussion porteuse d'interrogations faisant revivre d'inutiles remords ? Des remords qu'aurait intensifiés la longue détention de son ami pour lequel il se démenait à lui faire retrouver la liberté, tout en plaidant pour un jugement où la défense serait assurée, et à l'issue duquel tout deviendrait clair.

Nous n'avons pas perdu une voix, protectrice, nous avons perdu une conscience

J'ignore si le peuple comorien est réellement conscient de ce qu'il perd dans la disparition de cet homme dont le propos, en privé comme sur la place publique, était chevillé à l'honneur du pays, à la défense de son développement, à la éradication des pratiques véreuses et à l'appel incessant à la fin des divisions stériles, responsables de l'état de précarité permanent. Sa capacité à dénoncer avec calme et talent les actes délictueux, l'irresponsabilité des décideurs, sans jamais indexer qui que ce soit, lui a donné le qualificatif de Sage. Sage sans doute, mais non de cette sagesse qui se réfugie dans la perplexité muette, quitte à souffrir intérieurement et non à condamner ce qui doit l'être. Lui rendant visite un jour, dans sa modeste ancienne maison en tôles, Sambi s'exclama ; « je comprends pourquoi tu condamnes inlassablement la corruption. »

Fundi Ali Mlamali

Nouvelle OPACO

Avenue du Président Ali Soilihi
Hamramba
Moroni
Union des Comores
Tél. : +269 367 91 57 | Mail : nouvelle.opaco@gmail.com



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Pratiques d'ASC Manutentionnaire au Port de Mutsamudu

La société manutentionnaire ASC Steve Doring développe sur le port de Mutsamudu des pratiques d'« abus de position dominante ». Ce comportement répréhensible par le code du commerce est aggravé par le non respect systématique à aucune règle déontologique de prestataire de services impartial et encore moins aux dispositions de cahier de charges connues dans la profession.

ASC pratique au vu et su de tout le monde un détournement de mission entre son statut de manutentionnaire du port de Mutsamudu gérant un outil public et un utilisateur d'outil privé qui fixe ses propres règles de jeu pour fortifier son business.

Ce positionnement d'ASC, de manutentionnaire unique du Port et d'importateur de ciment crée une situation difficilement supportable par les importateurs en particulier du ciment.

La nature du contentieux actuel entre ASC et MAKAS illustre cette réalité et confirme le manque de clarté sur le statut du port de Mutsamudu.

Qui dirige le port de Mutsamudu ?

La société de manutention ASC fixe elle-même les règles du jeu et n'est astreinte par un quelconque cahier de charges. Ainsi ASC a décidé sans cadre légal ou réglementaire d'interdire l'importation du ciment en vrac par l'élimination simple de tout équipement de nature à faciliter le déchargement de manière normale ce type de produit.

- ASC ne dispose ni de grue, ni de filets de déchargement : il utilise les grues et les filets du cimentier

- Il facture l'importateur 1000 \$ la grue qui ne lui appartient pas, pour des heures supplémentaires entre 14 h et 20h.

- Il diminue volontairement les équipes de dockers pour asphyxier l'importateur

Plus grave dans cette histoire est le comportement de l'autorité portuaire : EPPAM laisse faire ASC, ne se soucie guère de trouver une issue à ce contentieux mais profite pour augmenter la facture de l'importateur en lui imposant une taxe environnementale de Mille Francs par tonne (8 000 000 pour la cargaison).

L'attitude d'ASC et d'EPPAM apparaissent comme des attitudes concertées pour dissuader la société MAKAS de retourner sur le port de Mutsamudu à défaut de la mettre carrément en faillite.

Quel est le statut d'ASC ?

La société ASC est sur le port de Mutsamudu voilà plus de 20 ans.

Quiconque visite les installations du port de Mutsamudu est frappé par les éléments suivants :

- Les locaux que utilise ASC comme bureaux sont des vieux bâtiments privés qu'elle a pris en location et ses magasins dans l'enceinte portuaire sont des bâtiments de la Chambre de Commerce. ASC n'a fait aucun investissement.

- Les problèmes d'entretiens du Port (dragage, nettoyage...) qui sont particulièrement délicats au port de Mutsamudu ne préoccupent nullement ASC mais sont à la charge de l'Etat.

Ces 2 observations soulèvent des interrogations sur la nature du contrat d'ASC et son cahier de charge, car pour exister aussi longtemps et avoir ce type de comportement abusif et dominant (Etat dans l'Etat), la nature de ces documents pose de sérieux problèmes.

Le bureau de la Nouvelle OPACO

- Exprime sa sympathie et solidarité envers la société MAKAS et dénonce le comportement abusif de l'ASC

- Soutient les mesures conservatoires prises par les autorités pour permettre à MAKAS de continuer le déchargement

- Appelle EPPAM et le Ministère des Transports ainsi que celui du Commerce à se saisir sérieusement de la question du Port de Mutsamudu pour retrouver son statut de port compétitif et capable de fournir des services de qualité comparables à ceux de la région.

- Demande un réexamen du contrat de concession entre ASC et l'Etat comorien.

Le Bureau de la Nouvelle OPACO

Fait à Moroni, le 09/12/2020